



# CEE - FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon 1907/2006/CE [REACH]

Date/mise à jour le: 01.01.09

Date d'impression: 01.01.09

Page 01 de 04

## 1. Identification de la substance/préparation et de la société

**Nom du produit:** TYFOCOR® L  
**Utilisation:** Concentré antigél et anticorrosion pour installations thermotechniques  
**Société:** TYFOROP Chemie GmbH, Anton-Rée-Weg 7, D - 20537 Hamburg  
Tél: +49 (0)40 -20 94 97-0; Fax: -20 949 7-20; e-mail: info@tyfo.de  
**Renseignements en cas d'urgence:** Tél: +49 (0)40 -20 94 97-0

## 2. Identification des dangers

Pas de dangers particuliers connus.

## 3. Composition/information sur les composants

**Caractérisation chimique:**  
1.2-propylèneglycol avec inhibiteurs de corrosion. N°. CAS: 57-55-6

## 4. Premiers secours

**Indications générales:** Retirer les vêtements souillés.  
**Après inhalation:** En cas de malaise après inhalation de vapeurs/ aérosols:  
Air frais, secours médical.  
**Après contact avec la peau:** Laver à fond avec de l'eau et du savon.  
**Après contact avec les yeux:** Laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes  
en maintenant les paupières écartées.  
**Après ingestion:** Se rincer immédiatement la bouche et boire de l'eau  
abondamment.  
**Indications pour le médecin:** Traitement symptomatique (décontamination, fonctions  
vitales), aucun antidote spécifique connu.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Moyens d'extinction recommandés:** Eau pulvérisée, extincteur à sec, mousse résistant aux  
aux alcools, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).  
**Risques particuliers:** Vapeurs nocives. Dégagement de fumées/brouillard.  
Les substances et les groupes de substances cités  
peuvent être libérés lors d'un incendie.  
**Équipement particulier de protection:** En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.  
**Autres informations:** Le danger dépend des produits et des conditions de com-  
bustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée  
conformément aux réglementations officielles locales.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel

**Mesures individuelles de prévention:** Utiliser un vêtement de protection individuelle.

**Mesures de protection de l'environnement:** Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**Procédés de nettoyage/ramassage:** Pour de grandes quantités: Pomper le produit. Residus: Ramasser avec des absorbants appropriés. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Jeter quantités petites à l'égout avec beaucoup d'eau. En cas de grandes quantités qui peuvent couler dans la canalisation et les eaux, informer les autorités compétentes.

## 7. Manipulation et stockage

**Manipulation:** Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

**Mesures de protection contre l'incendie et l'explosion:** Prendre des mesures contre l'accumulation de charges électrostatiques. Les appareils électriques répondre aux classes de température spécifiées. Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur.

**Stockage:** Conserver les récipients bien fermé dans un endroit sec. Le stockage en récipients galvanisés n'est pas recommandé.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Protection respiratoire:** En cas de dégagement de fumées/brouillard.

**Protection des mains:** Gants résistant aux produits chimiques (EN 374). (Recommandé: caoutchouc nitrile, indice de protection: 6). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

**Protection des yeux:** Lunettes de sécurité avec protection latérales (lunettes à monture, EN 166).

**Mesures générales de protection et d'hygiène:** Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Etat physique:</b>	Liquide.	
<b>Couleur:</b>	Incolore	
<b>Odeur:</b>	Inodore.	
<b>Valeur pH (500g/l 20 °C):</b>	6.5 - 8.5	(ASTM D 1287)
<b>Température de solidification:</b>	<-50 °C	(DIN 51583)
<b>Point/domaine d'ébullition:</b>	>150 °C	(ASTM D 1120)
<b>Point d'éclair:</b>	>100 °C	(DIN 51758)
<b>Limite d'explosion inférieure:</b>	2.6 % (volume)	(1.2-propylèneglycol)
<b>Limite d'explosion supérieure:</b>	12.6 % (volume)	(1.2-propylèneglycol)
<b>Temp. d'auto-inflammation:</b>	>200 °C	(DIN 51794)
<b>Pression de vapeur (20 °C):</b>	2 mbar	
<b>Densité (20 °C):</b>	Env. 1.06 g/cm <sup>3</sup>	(DIN 51757)
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Illimité	
<b>Solubilité (qualitative) solvants:</b>	Soluble dans les solvants polaires	
<b>Viscosité (20 °C):</b>	Env. 70 mm <sup>2</sup> /s.	(DIN 51562)

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Produits à éviter:</b>	Oxydants puissants.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Pas des réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Pas des produits de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

## 11. Informations toxicologiques

DL50/par voie orale/rat: >2000 mg/kg. Irritation primaire cutanée/lapin: non irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE). Irritation primaire de muqueuse/lapin: non irritant (Ligne directrice 405 de l'OCDE).	
<b>Indications complémentaires:</b>	Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

## 12. Informations écologiques

<b>Ecotoxicité:</b>	Toxicité vis-à-vis des poissons: Oncorhyn. my.k/CL50 (96h): >100 mg/l Invertébrés aquatiques: CE50 (48 h): >100 mg/l Plantes aquatiques: CE50 (72 h): >100 mg/l Microorganismes/Effet sur la boue activée: DEV-L2 >1000 mg/l L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.
<b>Evaluation de la toxicité aquatique:</b>	Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Données sur l'élimination: Méthode d'essai: 301 A de l'OCDE (nouvelle version) Méthode d'analyse: réduction du COD Taux d'élimination: >70 % Evaluation: S'élimine bien par biodégradation.
<b>Indications complémentaires:</b>	Le produit ne doit pas pénétrer dans les eaux sans traitement préalable (station d'épuration biologique).

## 13. Considérations relatives à l'élimination

<b>Élimination:</b>	Le produit doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.
<b>Emballage non nettoyé:</b>	Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés. Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

#### 14. Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.  
(ADR RID ADNR IMDG/GGVSee OACI/IATA)

#### 15. Informations réglementaires

**Réglementations de l'Union européenne (Étiquetage) / Prescriptions nationales:**

Directive 1999/45/EEC („Directive Préparations“): Étiquetage non obligatoire.

**Autres prescriptions:** Néants.

#### 16. Autres informations

Les traits verticaux sur le bord gauche se indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

Les renseignements ci-dessus sont basés sur nos connaissances et ne présentent aucune garantie quant à certaines caractéristiques particulières. Il est de la responsabilité de l'acquéreur de nos produits de se conformer aux législations et prescriptions en vigueur.

**Service chargé des renseignements: Dept. AT, Tél: +49 (0)40 -20 94 97-0**